

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 11

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Armée : je t'aime, moi non plus

L'initiative « Pour une Suisse sans armée » divise les femmes comme elle divise les hommes. Il existe cependant une approche féminine du débat, chez les partisans de l'initiative comme chez celles qui la combattent. C'est ce dialogue-là, avec ses ouvertures et ses impasses, que nous avons tenté de reconstituer.

Ce dossier est le fruit d'un travail collectif de plusieurs membres de la rédaction et se base sur les opinions exprimées par de nombreuses femmes des deux bords.

Quelques points de repère pour commencer.

Lancée par le groupement Suisse sans armée, animé par des militants des Jeunesses socialistes et du Parti socialiste ouvrier, l'initiative « Pour une Suisse sans armée et en faveur d'une politique globale de paix » a été déposée à Berne, munie de 111 300 signatures valables, le 12 septembre 1986. Elle pose simplement pour principe que « La Suisse n'a pas d'armée » et propose de remplacer l'article 17 de la Constitution fédérale concernant la défense du pays par une invitation à légiférer en faveur d'une politique de paix globale.

Cette initiative succède à d'autres initiatives, déposées dans les années cinquante, qui se proposaient, elles, de réduire les dépenses militaires, afin d'affecter les montants ainsi libérés à des fins sociales et culturelles. Les citoyens n'ont jamais été appelés à se prononcer à leur sujet, parce qu'elles avaient été frappées de nullité par les Chambres ou retirées par leurs promoteurs... à la suite de l'intervention des chars soviétiques en Hongrie.

Il s'en est fallu de peu pour que l'initiative « Pour une Suisse sans armée » sombre dans les oubliettes pour avoir osé mettre en question l'armée, cette institution qui, selon les termes du message du Conseil fédéral, « incarne le monopole du pouvoir contre des interventions bellicistes du dehors ou contre un renversement fomenté de l'intérieur. Il s'ensuit qu'aucun Etat ne saurait s'en passer. » Guidé par le souci de respecter les droits démocratiques d'une minorité, le Conseil fédéral a décidé de soumettre l'initiative aux citoyens, sans toutefois lui opposer de contre-projet, mais assortie d'une recommandation pressante de la rejeter.



Les enjeux de la votation vues par notre dessinatrice Michèle Noverraz: syndrome du hérisson...

Les promoteurs de l'initiative font valoir que l'armée aujourd'hui offre une sécurité illusoire, qu'elle est un obstacle à la recherche sérieuse des instruments de paix, qu'elle accapare des moyens financiers (et humains) qui pourraient être mieux utilisés dans le domaine social, voire culturel, qu'elle est par ailleurs une institution antidémocratique, parce que fondée sur la hiérarchie et l'obéissance sans discussion aux ordres des supérieurs et qu'elle perpétue la domination de l'homme sur la femme.

Le Conseil fédéral est monté en flèche contre l'initiative. Il fait valoir que la politique de la Suisse repose sur le principe de

la neutralité permanente et armée, un principe reconnu officiellement depuis 1815 par les grandes puissances européennes, dans l'intérêt même de l'Europe. Il rappelle que la tradition militaire du Suisse apte à porter une arme remonte aux origines de la Confédération. Et qu'elle s'est prolongée par la notion du citoyen soldat, astreint au service militaire, en vertu de la Constitution fédérale de 1848. Au cours des quatre mobilisations générales décrétées par le Conseil fédéral en 1856, 1870, 1914 et 1939, les Suisses ont chaque fois manifesté leur volonté d'autodéfense, malgré un équipement insuffisant. Rien de tel, ajou-



te-t-il, qu'une armée entraînée, capable de se battre pour dissuader un éventuel envahisseur.

Au cours du débat au Conseil national, des députés (socialistes et écologistes) ont tenté de proposer des solutions de rechange à cette initiative, au demeurant glacialement accueillie par la majorité de leurs collègues. Par exemple un moratoire de quinze ans visant à renoncer à des achats d'armements jusqu'en 2004. Ou l'institution d'un service civil de nature sociale pour les objecteurs refusant leurs obligations militaires pour des motifs religieux ou éthiques. De même que la proposition de lier la défense nationale à la protection de l'environnement par la création d'un fonds dont le financement serait assuré proportionnellement aux dépenses consenties pour la défense militaire du pays. Ou enfin la suggestion de créer un institut de recherche national et international dans le domaine de la politique de paix et de sécurité.

Aucune de ces propositions n'a été acceptée par la majorité du Conseil national. Et l'initiative elle-même a passé à la trappe par 172 voix contre 13 le 12 décembre 1988. Elle a connu le même sort aux Etats, le 17 mars 1989, par 36 voix sans opposition.

Les courts-circuits du dialogue

L'initiative sur laquelle nous voterons le 26 novembre dresse hélas irréductiblement les deux camps l'un contre l'autre, alors qu'elle pourrait fournir l'occasion idéale d'approfondir la discussion sur l'utilité d'une armée de milice et plus généralement de définir ce que pourrait être une véritable politique de sécurité dans le monde tel qu'il se présente aujourd'hui. Parmi les femmes aussi, le débat fait rage : divers groupements féministes, ainsi que les Femmes pour la paix, soutiennent l'initiative, alors que la Communauté suisse de travail « Femme et politique de sécurité » la combat.

L'ambition de ce dossier n'est donc pas de dégager une hypothétique « point de vue féminin » sur cet objet de votation controversé, mais bien de présenter la multiplicité des opinions qu'il suscite parmi les femmes qui s'y intéressent. Cependant, nous souhaitons aussi montrer en quoi ces opinions, qu'elles soient favorables ou contraires à l'initiative, sont, justement, des opinions de femmes ; en quoi elles découlent, quelle que soit leur teneur, non seulement d'appréciations divergentes sur l'institution de l'armée et sur la politique de sécurité de la Suisse, mais également d'approches différentes de problèmes tels que l'égalité des sexes ou la place du féminin dans la société.

A première vue, cette « spécificité féminine » est plus aisément décelable chez les partisans de l'initiative, dont le discours tend en bonne partie à remettre en cause les valeurs attachées à l'armée comme des valeurs masculinistes. Les opposantes veu-

lent se poser plutôt comme membres responsables de la communauté, sans considération de genre. Mais à y regarder de près on s'aperçoit qu'elles aussi revendiquent une position de femmes lorsqu'elles incitent leurs concitoyennes à s'impliquer, sinon activement, du moins moralement, dans le système de défense du pays. Elles voient dans cette implication non seulement une juste attitude politique mais également un facteur d'intégration des femmes dans la société.

Les partisans de l'initiative opposent à l'idéal de l'intégration celui de la contestation. C'est pourquoi les arguments des uns et des autres paraissent souvent en porte à faux, ils ne se répondent pas. Notre propos n'est pas de les agencer selon une symétrie artificielle, mais de tenter de reconstituer un dialogue possible, sans engorger les courts-circuits.

Le syndrome du hérisson

Partisan-e-s et adversaires de l'initiative sont au moins d'accord sur un point : maintenir ou supprimer sa défense armée constitue, pour un pays, plus encore qu'un choix de société, un choix existentiel. Dans cette perspective, les partisan-e-s de l'initiative ne minimisent pas les conséquences qu'entraînerait une modification radicale du statut international de la Suisse, fondé historiquement sur la « neutralité armée », mais les envisagent de manière positive, comme une remise en cause du « syndrome du hérisson » — ce fameux réflexe du repli sur soi, bien à l'abri derrière son bouclier, si fortement enraciné dans l'identité de la Suisse pour ce qui est de ses relations avec l'extérieur, comme on l'a vu par exemple lors de la votation sur l'adhésion à l'ONU. Les femmes, en particulier, n'hésitent pas à revendiquer la notion d'utopie, familière au combat féministe, comme une notion concrètement opérationnelle en vue d'une mutation profonde de cette identité.

Notre neutralité armée, rétorquent les opposant-e-s, est un engagement de droit international, quelque chose avec quoi on ne peut pas jouer. La Suisse est un Etat de droit, fondé sur le respect du droit et des traités. Quant au « syndrome du hérisson », il est peu probable qu'on puisse le combattre à l'aide d'une utopie. Les Suisses, lors de votations populaires, réagissent plutôt négativement aux utopies. Ils se méfient de tout changement, surtout de tout changement brusque, comme on l'a vu à propos de la question de la révision totale de la Constitution. Il existe, notent en particulier plusieurs adversaires de l'initiative, des moyens concrets et réalistes, pour les femmes, de faire avancer la cause de l'ouverture au monde qui ne sont nullement incompatibles avec le soutien à notre défense armée. Les femmes peuvent exercer une influence dans les partis et dans les parlements pour y développer l'intérêt pour la politique étrangère et en par-

ticulier pour la politique en faveur de la paix.

Les deux camps font évidemment une évaluation différente de l'actuelle politique de sécurité de la Confédération. D'un côté, on fait valoir la nécessité d'un changement de priorités. Le gros des ressources consacrées à la politique de sécurité est mobilisé aujourd'hui par des mesures purement défensives. Il faudrait, au contraire, s'engager à fond dans des mesures aptes à promouvoir la coexistence pacifique de tous les Etats de la planète, et notamment développer en Suisse la recherche sur la paix par le biais de la création d'un institut spécialisé, que les Femmes pour la paix réclament avec insistance.



... et danger de l'utopie.

L'engagement de la Suisse

De l'autre côté, on note que la Suisse travaille déjà de bien des façons à la construction d'un monde en paix : bons offices, accueil de conférences et d'organisations internationales, collaboration technique à des missions de la paix de l'ONU, participation active aux travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, création récente d'une section du Départe-



ment des affaires étrangères consacrée à la question de la paix, etc.

Mais si la votation du 26 novembre nous place devant un choix existentiel, c'est aussi sur le plan intérieur ; et là, les femmes qui soutiennent l'initiative insistent sur la spécificité de leur discours. Comme les hommes partisans du « oui », elles voient dans le système de l'armée de milice (« la Suisse est une armée ») une forme de militarisation de la société civile. L'armée n'a-t-elle pas aussi, le cas échéant, la fonction de maintenir l'ordre intérieur, perspective inquiétante dans une démocratie ? L'emprise du militaire sur le civil se traduit également, sur un autre registre, par de meilleures possibilités de carrière dans les en-

vaudrait mieux parler de citoyens-soldats. Et il n'est pas anodin de constater que ces citoyens-soldats ont leur fusil et leurs munitions chez eux ; c'est un révélateur de la paix sociale qui règne en Suisse. » Dans une armée de milice, qui ne peut être engagée que sur l'ordre des autorités civiles, un putsch militaire est impensable. Quant au phénomène selon lequel carrière militaire et carrière dans l'économie se recoupent, il est aujourd'hui en train de s'estomper.

Une « affaire d'hommes » ?

Les femmes qui combattent l'initiative — et c'est là, nous semble-t-il, un des points cruciaux de ce débat féminin — voient dans l'armée non pas une institution masculine et masculiniste, mais un lieu de rencontre entre hommes de tous les milieux, tous astreints aux mêmes exercices, aux mêmes corvées, à la même expérience de dépassement de soi : c'est en ce sens que la fonction de « cohésion » de l'armée leur paraît fondamentale.

Les partisans de l'initiative, en revanche, construisent une bonne partie de leur discours sur l'équation : soldat = mâle. Elles avancent, sur ce point, deux types d'argumentation qui se complètent sans se contredire.

D'une part, on note que l'armée est une « affaire d'hommes », une institution où les femmes n'ont aucun pouvoir, et que malgré certaines mesures « cosmétiques » en faveur de l'égalité des sexes dans l'institution militaire, le DMF n'a aucune intention d'y intégrer véritablement les femmes. Le bon fonctionnement du système repose sur une complémentarité des rôles masculins et féminins, les femmes étant censées assurer l'intendance pendant que les hommes accomplissent leur devoir de soldats. L'armée est donc dénoncée comme une institution intrinsèquement inégalitaire.

D'autre part, on fait valoir que les valeurs incarnées par l'armée sont des valeurs masculinistes, voire sexistes, auxquelles il est exclu, pour les femmes, d'adhérer. « Obéissance, hiérarchie, discipline, nationalisme, fermeture à l'autre et à l'étranger, repli sur soi-même, et par-delà la guerre, la destruction, la mort : l'armée représente pour nous l'antithèse absolue de nos aspirations et de nos revendications », écrit une féministe pacifiste, alors qu'une autre relève « le caractère nécrophilique de la pensée héroïco-militaire des trois derniers siècles ».

On souligne aussi avec insistance la parenté idéologique entre féminisme et pacifisme et, symétriquement, entre militarisme et patriarcat. Il existe une corrélation étroite entre mentalité guerrière et misogynie, comme l'ont prouvé des épisodes tels que celui des femmes-cibles nues dénoncé il y a quelques années par l'OFRA. La lutte armée contre l'ennemi extérieur et l'oppression des femmes sur le plan intérieur

structurent solidement l'identité du mâle.

Est-ce à dire que toutes les partisans de l'initiative justifient leur choix au nom de « valeurs féminines » pacifiques qu'il s'agirait d'opposer aux « valeurs masculines » belliqueuses ? Ce n'est pas le cas, et certaines d'entre elles n'hésitent pas à dénoncer le « mythe » de la nature pacifique des femmes : un mythe qui comporte le risque de creuser une barrière entre les sexes et de l'étayer sur des considérations biologiques.

Les unes, donc, insistent sur l'idée d'une certaine « sagesse » féminine face à la folie meurtrière des hommes, qui serait idéologiquement latente chez tous les soldats du monde ; les autres insistent sur le rôle joué par l'armée dans le renforcement de la division sociale des rôles liés au sexe. Mais toutes s'accordent pour dire qu'une véritable prise en compte du féminin dans l'organisation sociale passe par la suppression de la défense armée.

Vocabulaire manichéen

A la première de ces deux argumentations, une opposante répond que les hommes aussi jouent des rôles différents entre eux dans l'armée (par exemple, le colonel et le cuisinier), et que l'ensemble de notre société est basé sur une répartition des tâches. Mais plus que contre le reproche d'inégalitarisme adressé à l'armée, les femmes opposées à l'initiative s'insurgent contre l'idée que l'armée serait à la fois intrinsèquement violente, oppressive et masculiniste.

Pour commencer, elles réagissent contre le vocabulaire employé par les partisans de l'initiative, qu'elles jugent manichéen. « Aujourd'hui on dit que l'armée est nécrophile, autrefois on disait que les officiers étaient des traîneurs de sabre, ce genre d'expression ne reflète pas la réalité. » L'armée est l'émanation d'une société patriarcale ? Certes, sa constitution date d'une époque où les femmes n'avaient pas leur mot à dire. Mais aujourd'hui, les femmes peuvent prendre la parole, exercer une influence sur l'esprit de l'armée, s'efforcer d'y introduire les critères du féminin comme dans le reste de la société. Un incident comme celui des femmes-cibles a été regretté dans l'armée elle-même.

Dans le débat sur l'existence de valeurs féminines pacifiques, les opposantes à l'initiative, comme ses partisans, ne sont pas unanimes, mais la position la plus fréquente dans leurs rangs semble être celle qui consiste à ne pas nier les liens entre féminisme et pacifisme tout en soulignant qu'un homme peut être aussi pacifiste qu'une femme (et qu'il existe des femmes adeptes de la violence). Une adversaire de l'initiative évoque les figures d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, du général Dufour, qui sauva l'unité de la Suisse tout en se préoccupant de garantir aux blessés des deux camps un traitement humain. Il n'y a pas plus de sagesse innée chez tou-



treprises pour ceux qui font carrière dans l'armée.

Mais, de plus, les partisans de l'initiative, en tant que femmes, dénoncent l'idéal de la cohésion populaire autour de l'armée comme un idéal qui, d'une part, les exclut et auquel, d'autre part, elles ne veulent pas se sentir parties prenantes.

L'idée d'une militarisation de la société civile est repoussée avec vigueur par les adversaires — femmes et hommes — de l'initiative. « Plutôt que de dire que la Suisse est une armée, remarque l'une d'elles, il



tes les femmes que de folie meurtrière latente chez tous les hommes.

Les partisans de l'initiative, on vient de le voir, mettent en lumière le lien entre féminisme et pacifisme. Mais ce sont plus généralement toutes les valeurs humanistes de cette fin de siècle qui sont mises en relation, dans leur argumentation, avec la contestation de la défense armée. L'égoïsme, le matérialisme, les inégalités sociales, la destruction de l'environnement, la drogue, la violence interpersonnelle dans notre société suisse; le déséquilibre Nord-Sud, la faim, le surarmement, le terrorisme sur le plan international: telles sont les

ciété nationale et d'une communauté internationale plus équitables et plus vivables. Les 10 milliards annuels qui constituent le budget de l'armée seraient mieux utilisés dans les domaines de la santé, de la prévoyance vieillesse, de la protection de l'environnement ou de l'aide au tiers monde, pour ne citer que quelques exemples.

Et en ce qui concerne plus particulièrement les femmes, les partisans de l'initiative de souligner que « les coûts démentiels de l'armée sont soutenus par nos impôts, alors que nos revendications pour une assurance maternité, des crèches, la formation et le recyclage professionnels, les re-



Le pacifisme féminin: un mythe.

véritables menaces de notre temps, contre lesquelles la défense armée ne peut rien. Contre ces menaces, ce sont d'autres ressources, morales et matérielles, qu'il faut mobiliser.

Pour des valeurs humanistes

Il faut promouvoir des valeurs telles que l'ouverture à l'autre, la justice, la solidarité, au lieu de cautionner une institution basée sur la méfiance. Non seulement il y a contradiction idéologique entre militarisme et humanisme, mais il y a incompatibilité concrète entre le développement de la défense armée et l'édification d'une so-

cherches sur la culture des femmes sont systématiquement refusées pour des motifs économiques ».

Les adversaires de l'initiative commencent par réagir au chiffre de 10 milliards, affirmant, quant à elles, que le budget de l'armée n'est que de 4,5 milliards, et qu'il est en diminution chaque année en proportion du PNB. Il représente 7,7 % du budget national, contre 15,7 % pour les dépenses sociales et 11,7 % pour la santé. D'autre part, tout en reconnaissant la réalité des menaces non militaires évoquées, et tout en adhérant aux valeurs humanistes qui pourraient les contrer, elles nient qu'il y ait incompatibilité entre la construction d'un monde meilleur et le maintien d'une défense armée.



Budget social et budget de l'armée.

Et cette défense armée, comment s'en passer, dans une situation internationale instable, « évolutive », selon l'expression du secrétaire général de l'ONU dans son dernier rapport annuel, qu'il s'agisse de l'avenir politique de certains pays ou des pourparlers en cours sur les armements? Sans oublier la vulnérabilité particulière de la Suisse, qui risque de se trouver isolée et exposée à de fortes pressions au centre d'une « Europe » politiquement et économiquement centralisée.

La défense à quel prix ?

Mais quoi qu'il en soit, s'exclame-t-on dans le camp favorable au « oui », notre armée est-elle douée d'une véritable capacité de défense? Ici il ne s'agit plus d'utopie, mais de réalisme. La capacité de défense de notre armée serait réduite à peu de chose en cas de guerre nucléaire; et d'autre part, en cas de guerre conventionnelle, au vu de la puissance et de la sophistication croissante des armements, le prix à payer serait si lourd que nous défendrait équivalait à nous détruire. Pourquoi continuer à investir dans un système de défense inefficace, et qui risque même d'aller à fins contraires?



39-45 : mémoires de femmes

Trois livres récemment parus retracent le rôle et la vie des femmes pendant la dernière guerre.



Femmes sinistrées à Londres — Photo tirée du livre «Femmes dans la guerre, 1939-45».

Bien entendu, l'analyse est totalement différente dans le camp opposé. La Suisse n'ayant pas passé par l'épreuve du feu, toute réflexion sur la capacité de défense de notre armée ne peut rester qu'hypothétique, y affirme-t-on. Mais on peut se rappeler l'expérience de la Finlande, trois fois défaite au cours de la Deuxième Guerre mondiale, mais qui a su préserver son indépendance grâce à la farouche détermination de sa population.

Les partisan-e-s de l'initiative sont bien conscient-e-s que le caractère absolu de l'initiative effarouche toute une partie de l'électorat qui émet des critiques sévères à l'égard de l'armée, mais qui voudrait la réformer et non la supprimer. Elles et ils insistent donc sur la fonction de « coup de semonce » qu'aurait un pourcentage élevé de « oui » dans une votation dont l'issue négative est par ailleurs, affirment-elles/ils jouée d'avance.

Celles et ceux d'en face leur rétorquent qu'on n'est jamais sûr de l'issue d'une votation populaire, et qu'il est risqué de jouer le « coup de semonce » si on n'adhère pas totalement au contenu de l'initiative.

Quelques-unes des personnes que nous avons rencontrées nous ont dit qu'elles voteraient blanc pour échapper à l'alternative inacceptable du « tout ou rien ».

Dans le monde cette année, mais surtout en Europe, on commémore le cinquantenaire de la déclaration de la Deuxième Guerre mondiale, guerre meurtrière sauf en Suisse, pays neutre et préservé. C'est l'occasion pour les historiens de découvrir, ou de redécouvrir la place importante des femmes dans ces événements. Les fêtes multiples en Suisse pour célébrer l'anniversaire de la Mob ont laissé souvent un goût amer aux femmes qui ont vécu cette période, et les témoignages variés que nous livre l'ouvrage dirigé par Mary-Anne Barbey sur « Les Femmes et la Mob »* laissent transparaître la grande qualité de ces femmes :

fermière ou infirmière, religieuse ou épicière, enseignante ou ouvrière, pacifiste ou militaire, serveuse ou secrétaire, chrétienne ou juive, elles ont toutes joué un rôle et éclairé cette histoire normalement masculine en lui rendant sa face invisible.

Louise, Maria, Jeanne, Emilie et toutes les autres ont travaillé dur, n'ont pas su grand-chose de la situation internationale, mais ont géré le quotidien, qui n'était pas toujours facile. Le livre est émouvant, mais bien sûr moins bouleversant en un sens que le document français qui reprend les témoignages enregistrés pour une émission de cinq heures pour la télévision française** : 50 femmes françaises, anglaises, ita-



liennes, allemandes, polonaises, grecques ont raconté leur guerre, leur vécu, leurs aventures personnelles, avec leurs expressions, leurs inflexions de voix, leurs sourires, leurs larmes, leurs gestes, leurs hésitations. Elle ont été de tous les combats, de toutes les résistances, dans la misère, la faim comme en prison sous la torture ou dans la déportation. De l'exode à la Libération, anonymes et héroïnes, elles ont fait l'histoire avec courage et ingéniosité. Sa-

vons-nous qu'elles étaient les meilleures agentes de liaison ou convoyeuses dans les filières d'évasion ou de renseignements, car les hommes étaient considérés comme trop vulnérables ?

Aucune discrimination dans le travail accompli comme dans la répression, et depuis, à part le droit de vote, que restait-il ?

Ces livres sont passionnants et salutaires. Il faut que l'Histoire s'écrive au fémi-

nin aussi, que les hommes se souviennent, mais les femmes aussi doivent se rappeler qu'elles ont une place et un rôle politique à jouer, avec leurs richesses spécifiques. Vivent les femmes !

* 39-45, *les Femmes et la Mob*, sous la direction de **Mary Anna Barbey**. Ed. Zoé, 1989. 232 p. + ill.

** *Femmes dans la Guerre 1939-1945*. **Guylaine Guidez**. Ed. L. A. Perrin, 1989, 346 p. + photos.

Un autre regard

Ce texte*** était prévu comme postface du livre *39-45 : les Femmes et la Mob*. Mais certains passages minimisent tellement le rôle de l'armée que le « subventionneur » n'en n'a pas voulu. Alors les Editions d'En Bas ont décidé de publier cette postface sous la forme d'un livre, avec l'aide financière du Collège du travail.

Ainsi, par exemple, l'auteure décrit l'augmentation du nombre des ouvrières dans les usines ayant des secteurs munitions. « Si l'on admet — c'est la thèse de l'auteure — que



Bobineuse dans une fabrique de moteurs électriques en 1940 — Photo tirée de «*Les Immobilisées*».

c'est la large intégration de l'industrie suisse à l'espace économique allemand qui, plus que l'armée, a maintenu le conflit hors de nos frontières, alors ce sont les femmes qui ont sauvé la Suisse ! » Mais pourquoi avoir occulté le rôle économique de ces héroïnes en jupe ? Elles ne cadraient pas avec l'idéologie bourgeoise de la « vraie » femme au foyer. Les ouvrières avaient choisi ou dû choisir le travail et non la vertu.

Un regard d'historienne qui, bien souvent fait basculer notre bonne conscience.

*** **Monique Pavillon**. *Les immobilisées : les Femmes suisses en 39-45*. Edition d'En Bas, 110 pages.



Photo de couverture du livre «*39-45 : les Femmes et la Mob*».



ABONNEZ-VOUS !

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

Fr. 45.-

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° postal et lieu :

J'ai eu ce journal : par une connaissance ☐ Au kiosque ☐

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge